

# L' a.a.v.r.e.

association des amis de la Vallée du Rhodan et de ses environs



Église de Saint Lambert des Bois



Moulin de Fau-vaux

Clos de Launay

**Assemblée Générale Ordinaire  
21 Mars 2009**

***Aquarelles de Madame A. FARDEL***

# SOMMAIRE

**PARTIE 1.** Rapport moral

**PARTIE 2.** Rapport financier

**PARTIE 3.** Renouvellement pour moitié des membres du Conseil

**PARTIE 4.** Échange de vues avec les participants

## **PARTIE 1.**

### **Rapport moral pour l'année 2008**

- 1.1. Travaux d'extension de l'usine d'embouteillage Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois.
  - Le Tribunal a ordonné la suspension du PC du 4 juillet 2008, pour la construction du hangar de stockage d'une partie des palettes, en attendant le jugement sur le fond.
  - Élaboration par Y.E. du mémoire en réplique au nouveau mémoire de la Mairie, de Nestlé et du Ministère de l'Environnement, pour le jugement sur le fond.
- 1.2. Projet d'assainissement autonome des eaux usées des habitations des hameaux du Buisson et de la Madeleine à Milon la Chapelle.
- 1.3. Projet d'assainissement collectif du SIAHVY pour le village de Saint Lambert des Bois.
- 1.4. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé.
- 1.5. Projet pour sécuriser, en site classé, les carrefours RD 91/RD 46.

## **PARTIE 1.**

### **Rapport moral pour l'année 2008**

#### **1.1. Travaux d'extension de l'usine d'embouteillage Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois**

- *Le Tribunal a ordonné la suspension du PC du 4 juillet 2008, pour la construction d'un hangar de stockage d'une partie des palettes, en attendant le jugement sur le fond.*
- *Élaboration par Y.E. du mémoire en réplique au mémoire de la mairie, de Nestlé et du Ministère de l'Environnement, pour le jugement sur le fond.*

- 1.2. Projet d'assainissement autonome des eaux usées des habitations des hameaux du Buisson et de la Madeleine à Milon la Chapelle.
- 1.3. Projet d'assainissement collectif du SIAHVY pour le village de Saint Lambert des Bois.
- 1.4. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé.
- 1.5. Projet pour sécuriser, en site classé, les carrefours RD 91/RD 46.

# Dossier PC Nestlé du 28/09/07

## volet paysager - construction d'un auvent



# Dossier PC Nestlé du 28/09/07

## volet paysager - construction d'un auvent



**Après les images virtuelles du P.C., les photos de la réalité présentées au T.A.**





Principe de toiture industrielle prévu au PC du hangar  
estlé avec des ouvertures zénithales en polycarbonate









## **PARTIE 1.**

### **Rapport moral pour l'année 2008**

#### 1.1. Travaux d'extension de l'usine d'embouteillage Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois

- Le Tribunal a ordonné la suspension du PC du 4 juillet 2008, pour la construction du hangar de stockage d'une partie des palettes, en attendant le jugement sur le fond.
- Élaboration par Y.E. du mémoire en réplique au nouveau mémoire de la Mairie, de Nestlé et du Ministère de l'Environnement, pour le jugement sur le fond.

#### **1.2. Projet d'assainissement autonome des eaux usées des habitations des hameaux du Buisson et de la Madeleine à Milon la Chapelle.**

#### 1.3. Projet d'assainissement collectif du SIAHVY pour le village de Saint Lambert des Bois.

#### 1.4. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé.

#### 1.5. Projet pour sécuriser, en site classé, les carrefours RD 91/RD 46.

# PARTIE 1.

## Rapport moral pour l'année 2008

### 1.1. Travaux d'extension de l'usine d'embouteillage Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois

- Le Tribunal a ordonné la suspension du PC du 4 juillet 2008, pour la construction du hangar de stockage d'une partie des palettes, en attendant le jugement sur le fond.
- Élaboration par Y.E. du mémoire en réplique au nouveau mémoire de la Mairie, de Nestlé et du Ministère de l'Environnement, pour le jugement sur le fond.

### 1.2. Projet d'assainissement autonome des eaux usées des habitations des hameaux du Buisson et de la Madeleine à Milon la Chapelle.

### **1.3. Projet d'assainissement collectif du SIAHVY pour le village de Saint Lambert des Bois.**

### 1.4. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé.

### 1.5. Projet pour sécuriser, en site classé, les carrefours RD 91/RD 46.

**Photo association V.Y.F. débordements du 27 mai 2008**



# PARTIE 1.

## Rapport moral pour l'année 2008

### 1.1. Travaux d'extension de l'usine d'embouteillage Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois

- Le Tribunal a ordonné la suspension du PC du 4 juillet 2008, pour la construction du hangar de stockage d'une partie des palettes, en attendant le jugement sur le fond.
- Élaboration par Y.E. du mémoire en réplique au nouveau mémoire de la Mairie, de Nestlé et du Ministère de l'Environnement, pour le jugement sur le fond.

### 1.2. Projet d'assainissement autonome des eaux usées des habitations des hameaux du Buisson et de la Madeleine à Milon la Chapelle.

### 1.3. Projet d'assainissement collectif du SIAHVY pour le village de Saint Lambert des Bois.

### **1.4. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé.**

### 1.5. Projet pour sécuriser, en site classé, les carrefours RD 91/RD 46.





## PARTIE 1.

### Rapport moral de l'année 2008

#### 1.1. Travaux d'extension de l'usine d'embouteillage Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois.

- Le Tribunal a ordonné la suspension du PC du 4 juillet 2008, pour la construction du hangar de stockage d'une partie des palettes, en attendant le jugement sur le fond.
- Élaboration par Y.E. du mémoire en réplique au nouveau mémoire de la Mairie, de Nestlé et du Ministère de l'Environnement, pour le jugement sur le fond.

#### 1.2. Projet d'assainissement autonome des eaux usées des habitations des hameaux du Buisson et de la Madeleine à Milon la Chapelle.

#### 1.3. Projet d'assainissement collectif du SIAHVY pour le village de Saint Lambert des Bois.

#### 1.4. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé.

#### **1.5. Projet pour sécuriser, en site classé, les carrefours RD 91/RD 46**

# ANALYSE PAYSAGERE DU P.N.R.

pré de la gravelle crée une large ouverture sur une horizon de coteaux boisés.



alignement de peupliers souligne la route et tire un trait d'union entre les deux coteaux



a.a.v.r.e.



## **PARTIE 2.**

**Rapport financier pour l'année 2008**

Situation comptable au 31 Décembre 2008

ACTIF

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>TRESORERIE</u>			
<b>CRCAM Chevreuse</b>			
Compte chèque	134.02	166.33	440.93
Compte livret	7 122.64	7 033.76	6 300.00
<b>Totaux</b>	<b>7 256.66</b>	<b>7 200.09</b>	<b>6 740.93</b>

CREANCES

Néant

PASSIF

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fonds associatif			
Au 1er Janvier	7 200.09	6 740.93	6 197.09
Résultat	56.57	459.16	543.84
<b>Au 31 Décembre, totaux</b>	<b>7 256.66</b>	<b>7 200.09</b>	<b>6 740.93</b>

DETTES

Néant

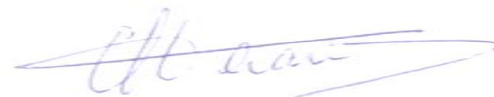
Certifiée conforme, Le Mesnil Saint-Denis le 21 Février 2009

Le Président



Eric Aynaud

La Trésorière



Claire Van-Dyk

A.A.V.R.E.

COMPTE DE GESTION DETAILLEE

Du 1 janvier au 31 décembre 2008

COTISANTS

	en nombres		en valeurs	
	9 €	6 €	9 €	6 €
Milon	24	30	216 €	180 €
St Lambert	14	15	126 €	90 €
Chevreuse	2	2	18 €	12 €
<b>ENSEMBLE</b>	<b>40</b>	<b>47</b>	<b>360</b>	<b>282</b>
Cumul	87		642 €	
			Dons des cotisants	96 €
			<b>TOTAL</b>	<b>738 €</b>

GESTION EN VALEUR

Exercice 2008

Ressources des membres

Cotisations et dons		738.00 €
Produit livret	Brut 222.88 €	
	Précompte 0.00 €	
	Net 222.88 €	
	<b>ENSEMBLE</b>	<b>960.88 €</b>

Charges

Cotisations Union des Amis du Parc	60.00 €
Cotisations SPEFF :	0.00 €
Cotisations Yvelines Environnement	92.00 €
Affaire la Source : Honoraires Expert du Tribunal Administratif	727.74 €
Frais Assemblée : location de la salle	0.00 €
Frais postaux	24.57 €
	<b>ENSEMBLE 904.31 €</b>

Excédent de produit 56.57 €

**EXCEDENT NET 2008 56.57 €**

A.A.V.R.E.

COMPTE DE GESTION RESUME & DETAILLE

Exercice	2008	2007	2006
Effectif en nombre			
Cotisants 9€	40	38	42
Cotisants 6€	47	44	51
Totaux	87	82	93
<b><u>Ressources</u></b>			
Cotisations	642.00 €	606.00 €	684.00
Dons	96.00 €	284.00 €	215.00
Produit financier net	222.88 €	124.76 €	98.75
<b><u>Ensemble</u></b>	<b><u>960.88 €</u></b>	<b><u>1 014.76 €</u></b>	<b><u>997.75 €</u></b>
<b><u>Charges</u></b>			
Cotisation Union des Amis du Parc	60.00	80.00	80.00
Cotisation SPPEF : 2006 et 2007	-	120.00	
Cotisation Yvelines Environnement	92.00	50.00	
Frais aff. Espace Associatif	-	-	100.00
Frais aff. la source Nestlé:Honoraires T.A.	727.74	195.00	
Activités diverses : frais postaux	24.57	60.60	48.16
Frais AGO : location salle prieuré	-	50.00	135.60
Frais trésorier	-	-	90.15
<b><u>Ensemble</u></b>	<b><u>904.31</u></b>	<b><u>555.60</u></b>	<b><u>453.91</u></b>
<b><u>Excédent ressources</u></b>	<b><u>56.57 €</u></b>	<b><u>459.16 €</u></b>	<b><u>543.84 €</u></b>

(Viré au compte fonds associatif)



**PARTIE 3.**

**Renouvellement pour moitié des membres du  
Conseil**

**PARTIE 4.**

**Échange de vues avec les participants**